

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 26 janvier 2023

**Au cœur de Strasbourg, la Place du Temple Neuf  
se transforme pour répondre aux enjeux démocratiques, sociaux et  
environnementaux**

Dans la continuité du « Plan Piéton 2021-2030 » voté en mai 2021 en conseil municipal et du « Plan Climat 2030 », les travaux d'aménagement de la Place du Temple Neuf ont démarré ce jeudi 26 janvier.

Le réaménagement de cette place emblématique de Strasbourg, chère à tou·tes les Strasbourgeois·es, répond aux impératifs de réaménagement des espaces publics pour une ville plus respirable et apaisée, qui fait la part belle à la marche, à la détente et à la rencontre, tout en proposant des solutions pérennes pour atténuer au maximum les effets du changement climatique.

Cette transformation s'inscrit également dans le cadre du Plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV), outil cadre partagé entre la Ville, l'Eurométropole et l'État, et dont les objectifs pour le chapelet de places du centre-ville sont clairs :

- Limiter le stationnement des véhicules et gérer le stationnement vélo
- Créer un parcours de promenade parallèle aux grands axes du centre-ville
- Adapter le mobilier urbain à la détente
- Maintenir et renforcer la présence de l'arbre et du végétal
- Conforter les continuités écologiques
- Mettre en valeur le patrimoine architectural et naturel remarquable du centre-ville

Le projet de réaménagement, doté d'une enveloppe budgétaire prévisionnelle de 1,8 million d'euros partagée selon leurs compétences entre l'Eurométropole (1,4M€ dont 200 000 € votés en 2023) et la Ville de Strasbourg (400 000€ dont 200 000 € votés en 2023), a débuté ce jeudi 26 janvier et se fera en trois temps.

Jusqu'à la mi-février, les aménagements concerneront la modification de la circulation automobile, l'élargissement du parvis piéton du Temple, la sécurisation des flux venant de la rue des Dominicains, le déplacement des arceaux à vélo et un marquage au sol ludique.

Entre le printemps et l'été, après obtention d'un permis d'aménager, débiteront des travaux de végétalisation des pieds d'arbres, de déminéralisation de la place. Aussi des assises ombragées prendront place ainsi que la proposition d'animations sur l'espace central.

Enfin, dans un troisième temps allant de mai 2023 à mai 2024, le projet de transformation sera élaboré en concertation avec les usagers et l'architecte des bâtiments de France et la place fera l'objet d'un diagnostic archéologique. Le démarrage des travaux définitifs de la place devrait ainsi commencer courant 2025, pour une piétonisation complète la même année.

### La concertation à l'issue des *usages éphémères* en chiffres :

- 10 directions mobilisées au sein de l'administration
- 1 formulaire d'enquête distribué sur site et en ligne via la plateforme de participation citoyenne
- 430 personnes qui ont exprimé leur avis
- Un bilan dressé en faveur de la transformation
- Des réunions régulières avec les commerçant·es en amont de chaque étape
- 5 temps de rencontres publiques sur place avec les élu·es
- 2 temps d'échanges publics avec les Strasbourgeois·es
- 7 temps d'animation et de pédagogie de la Direction de Territoire sur site

Résultats complets de la concertation à retrouver sur : [stras.me/enquete-temple-neuf](https://stras.me/enquete-temple-neuf)

### Esquisse projet – Temps 2

